



Appel à candidatures - Résidence d'artiste Université de Montpellier 2017/2019

Préambule

Depuis 2009, l'Université de Montpellier accueille **un artiste ou une équipe artistique** en résidence auprès de ses laboratoires et composantes d'enseignement. Les artistes ont jusqu'alors développé principalement des projets Art/Science et interrogé la relation entre la création artistique et les disciplines scientifiques.

La résidence a pour but de favoriser les points de contact et de croisement entre les champs de l'art et les disciplines enseignées à l'Université de Montpellier.

Cette année 2017/2018, la résidence s'inscrit pleinement dans le projet **I-Site** (*Labellisation Initiatives - Science - Innovation - Territoires – Économie*). Ce projet vise à relever trois défis majeurs pour le XXI^{ème} siècle : nourrir, protéger et soigner.

L'artiste travaillera conjointement avec des enseignants, enseignants-chercheurs et étudiants en lien avec notamment la Faculté des sciences, la Faculté de Pharmacie, la Faculté de Droit ainsi que les différents membres du consortium de l'I-site.

Les rapprochements avec les équipes de chercheurs seront, le cas échéant, établis *a posteriori* en fonction du projet artistique.

Cette résidence s'inscrit dans le cadre d'une convention avec la DRAC Occitanie qui cofinance la résidence.

Environnement et contexte d'accueil

L'Université de Montpellier

Née de la fusion des Universités Montpellier 1 et Montpellier 2 en janvier 2015, l'Université de Montpellier (UM) est actuellement la plus grande université d'Occitanie et la 6^{ème} de France.

Université de recherche intensive, l'Université de Montpellier a obtenu cette année la labellisation I-SITE pour le projet « **Montpellier University of excellence** » (**MUSE**) qu'elle coordonne aux côtés de 18 partenaires : 10 organismes de recherche (BRGM-CEA-Cirad-CNRS-Ifremer-Inra-Inria-Inserm-IRD-Irstea), 4 écoles (ENSAM-ENSCM-EMA-SupAgro), 3 établissements de santé (CHU Montpellier-CHU Nîmes-Institut de Cancérologie de Montpellier) et une organisation internationale (CIHEAM-IAMM).

Elle regroupe près de **45 000 étudiants** répartis dans **16 composantes de formation** parmi lesquelles :

- 8 facultés : Droit et Science politique, Economie, Education, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Sciences (biologie et écologie, évolution et environnement, chimie, terre et eau, mathématiques et informatique...), Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

- 6 instituts : Montpellier Management (MOMA), Préparation à l'Administration Générale (IPAG), Sciences de l'Entreprise et du Management (ISEM), l'IUT de Béziers, l'IUT de Montpellier-Sète, l'IUT de Nîmes

- 2 écoles : l'Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement (OREME), Polytech' Montpellier.

Au-delà du domaine de la formation, l'Université de Montpellier comporte également **76 structures de recherche rassemblées autour de 9 thématiques scientifiques**. Plus de **4 500 personnels** (enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs) y travaillent.

Outre un riche patrimoine écrit et graphique, l'UM conserve et met en valeur des collections variées liées à différentes disciplines scientifiques : botanique, paléontologie, zoologie, minéralogie, physique, pharmacie, anatomie, ou encore ethnologie.

Le service art & culture

Le service art & culture est un des services de la Direction de la Vie des Campus. Sa mission est de proposer des actions qui encouragent et favorisent l'ouverture des étudiants et des personnels au monde de la culture et aux différents modes d'expression artistique.

L'action du service se décline en différents axes : ateliers de pratique artistique, programmation de manifestations culturelles sur le campus, actions de médiation avec les structures culturelles du territoire, soutien aux initiatives culturelles émanant des différents acteurs universitaires (étudiants, enseignants-chercheurs, associations culturelles, composantes, laboratoires de recherche). L'accueil d'artistes en résidence constitue un des temps forts de l'action culturelle et artistique du service.

Appel à projet

Domaines artistiques : arts plastiques et visuels - architecture – design – performance

Thématique : NOURRIR

Durée : de décembre 2017 à juin 2019

Au cours des siècles, la nourriture a été souvent prise pour modèle puis intégrée dans les œuvres d'art. Aujourd'hui, la création culinaire rejoint par de nombreux aspects le processus artistique.

Le verbe « nourrir » revêt de nombreuses définitions et touche un grand nombre de domaines très variés. De la notion de sécurité alimentaire, en passant par les questions de santé publique ou de bien-être individuel, manger évoque à la fois une nécessité vitale pour tout vivant mais également les plaisirs de la bouche, ou l'esthétique de la fête, partage de la convivialité et du lien social. L'alimentation est aussi au centre des questions de production et des problématiques contemporaines liées par exemple à l'agriculture mondiale et à la santé.

L'artiste en résidence devra articuler sa recherche artistique avec la richesse des activités et des disciplines évoquée par le terme « nourrir » dans notre établissement.

Sa proposition devra se jouer de nos représentations mentales, offrir un regard décalé sur les disciplines faisant appel au terme « nourrir ».

Une attention particulière sera apportée à la forme de la restitution afin de toucher plus spécifiquement les publics étudiants (édition, projection, exposition, performance, installation...).

Déroulement

L'artiste accueilli s'immerge dans la(les) discipline(s) de son choix et s'imprègne des échanges avec les étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques.

L'artiste capitalise des connaissances qui viendront nourrir la phase de production artistique

1ère étape : exploration et recherche // de décembre 2017 au printemps 2018 - en fonction du calendrier universitaire

- Prise de contact avec les partenaires, les étudiants et immersion dans les enseignements pour concevoir un travail artistique
- Exploration des domaines de recherche
- Immersion dans les problématiques à l'œuvre et les espaces pour concevoir le travail artistique.
- Animation d'un atelier de pratique artistique sur la démarche de l'artiste.

2ème étape : 1ère étape de création // d'avril à décembre 2018

- Etape de restitution intermédiaire
- Rencontres et actions de médiation en direction de la communauté universitaire, des partenaires i-site et du grand public.

3ème étape : création et restitution finale // printemps 2019

- Travail de conception et de réalisation de l'œuvre
- Restitution du travail finalisé entre janvier et juin 2019
- Rencontres et actions de médiation en direction de la communauté universitaire des partenaires i-site et du grand public
- Animation d'un second atelier de pratique artistique.

Modalités pratiques

Un lieu de travail adapté sera mis à disposition selon les besoins du projet.

Conditions financières

Une enveloppe globale de **14.000 euros*** est prévue pour rémunérer le travail de recherche, de création et de médiation, l'encadrement d'ateliers répartis sur la période de résidence (40h environ), et prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement de l'artiste.

*Ce montant s'entend sous réserve de l'octroi des crédits des différents partenaires.

Procédure de recrutement

Candidature à transmettre avant le **2 octobre 2017 inclus**.

par courriel au format PDF à Éléonore Szturemski / Marta Cases Bobadilla,
dvc-culture@umontpellier.fr

Joindre à la candidature : un curriculum vitae, des visuels d'œuvres, une note sur la démarche artistique, une note d'intention expliquant en quoi le projet de résidence croise les enjeux liés à votre pratique, éventuellement un pré-projet et si nécessaire, une liste indicative de matériel.

Les candidatures seront examinées le **18 octobre 2017** par un comité de sélection constitué des membres du service art & culture, d'acteurs de la vie culturelle de l'Université de Montpellier et des représentants de la DRAC Occitanie. Les candidats seront tenus informés dès la prise de décision du comité.